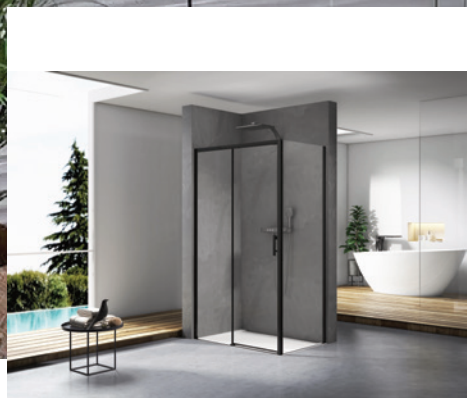




Paroi de douche Alterna Concerto Access sans seuil coulissante 2 vantaux profilés noir mat 110 cm verre transparent

Code produit : 4476269
Code EAN : 03306941001692



Descriptif

Paroi de douche CONCERTO, Coulissante, 1 panneau fixe et un panneau coulissant.
Sans seuil bas.

- Verre transparent
- Profilé argent brillant (en aluminium anodisé résistant aux rayures) ou noir mat.
- Coulisement sur roulettes en acier et nylon très résistant.
- Réglable par l'extérieur pour l'ajustement.
- Fermeture par joint magnétique.
- Réversible pour une ouverture à droite ou à gauche.
- Cache de profilé haut transparent recoupable.
- Poignée noire ou chromé en métal.
- Système Gain de temps : Montage facile par serrage mécanique des 2 côtés.

En Option :

- Profilé de compensation 30mm noir mat ref. / Argent brillant ref.3330217.
- Paroi fixe de retour
- Paroi d'extension fixe

Caractéristiques

Largeur	1100 mm
Hauteur	1950 mm
Poids net	30.3 kg
Matière	Verre et aluminium
Type de produit	Parois accès de face coulissantes
Gamme	CONCERTO ACCESS

Caractéristiques

Durée de la garantie	5 ans
Conditions de la garantie	Hors pièce d'usure et main d'œuvre
Disponible en produit sur mesure	Non
Forme	Rectangulaire
Couleur profilés	Noir mat
Hauteur panneaux en cm	195cm
Largeur d'accès en cm	48.1
Matière des parois	Verre
Type de vitrage de paroi sanitaire	Transparent
Epaisseur du verre en mm	6
Traité anticalcaire	Oui
Type d'ouverture	Coulissante 2 vantaux
Paroi sans seuil	Oui
Nombre de volets	2
Accessibilité	Oui
Extensibilité (en cm)	107-111
Type de pose et réversibilité	Réversible
Code douane SH8	70200080

Avantages

Paroi sans seuil : accès facilité et esthétique.

Réglementations

N° de la DoP chez le fabricant	N°AL 158 V1
Normes DoP	EN 14428 :2004+A1:2008
URL DOP	https://www.portailbatiment.fr/asset.php?f=71/09/AST11337109.pdf

La déclaration de performance (DOP)

est un document établi par le fabricant, qui y décrit les performances de son produit ainsi que son usage prévu.

Pour tout complément : <http://www.rpcnat.fr>

Pour tous les produits concernés par le marquage CE, autres que les produits de construction soumis à DoP, le fabricant doit rédiger une déclaration UE de conformité (DoC).

Il y atteste que son produit est conforme aux exigences essentielles réglementaires, définies par l'Union Européenne en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.

Elle est disponible en téléchargeant le fichier PDF ou en scannant le code QR ci-contre avec votre téléphone portable ou avec votre tablette.

